

**DÉCISION SUR LA DATE ET LE LIEU DE LA TRENTIÈME (30<sup>e</sup>) SESSION  
ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE**

**La Conférence,**

1. **DÉCIDE** que les dates de la 30<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence qui sera organisée à Addis-Abeba (Éthiopie) sous le thème : « **vaincre la corruption : une option durable de transformation de l'Afrique** » sont les suivantes :
  - i) Trente cinquième (35<sup>e</sup>) session ordinaire du Comité des Représentants permanents (COREP) : 22-23 janvier 2018 ;
  - ii) Trente-deuxième (32<sup>e</sup>) session ordinaire du Conseil exécutif : 25-26 janvier 2018 ;
  - iii) Trentième (30<sup>e</sup>) session ordinaire de la Conférence : 28-29 janvier 2018.
2. **DEMANDE** à la Commission de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue d'organiser la trentième (30<sup>e</sup>) session ordinaire de la Conférence ainsi que les réunions préparatoires du Conseil exécutif et du COREP selon les dates suscitées.